



REPONSE DU CLUB QUITTE AU SUJET DE L'APPLICATION D'UNE DISPENSE DU CACHET MUTATION (art. 117.d des RG FFF)

Nom du club quitté : N° d'affiliation du club :

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Agissant en qualité de : Président / Secrétaire (cocher une case)

Accepte

Refuse (cocher une case)

que le joueur :

bénéficie d'une dispense du cachet mutation

en application de l'article 117.d) des Règlements Généraux de la F.F.F.

dans le cadre de son départ vers le club :

Fait à : Le : / /

Signature du représentant du club et cachet (obligatoires)

--